

QUE FAIRE EN CAS D'ALARME ?

EN CAS D'INCIDENT IMPLIQUANT DE LA FUMÉE OU UN INCENDIE, L'UNITÉ DE COLLECTE DÉCLENCHE UNE ALARME. IL S'AGIT D'UN MOYEN SUPPLÉMENTAIRE DE DÉTECTION DES INCENDIES, MAIS IL NE PEUT EN AUCUN CAS REMPLACER VOS PROPRES MOYENS DE PRÉVENTION DES INCENDIES.

1

LAISSEZ TOUJOURS LES UNITÉS DE COLLECTE FERMÉS
- N'OUVREZ PAS LE CONTENEUR ASP OU LES FÛTS

2

AGIR RAPIDEMENT EN CAS DE FUMÉE OU D'INCENDIE
- SUIVEZ TOUJOURS VOS PROPRES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET, SI NÉCESSAIRE, PRÉVENEZ LES POMPIERS

3

INFORMER BEBAT DÈS QUE POSSIBLE
- CONTACTEZ-NOUS AU NUMÉRO GRATUIT 0800 97 521



PRENDRE DES MESURES VOUS-MÊME ?

Remplissez l'ASP ou le FÛT avec de l'eau. Les deux récipients peuvent être remplis en plaçant un tuyau d'eau dans l'ouverture du couvercle, comme indiqué par les flèches.

ATTENTION À LA FUMÉE

Évitez la fumée. Si cela n'est pas possible, portez toujours les EPI (équipements de protection individuelle) appropriés et consultez votre conseiller en prévention.